

Laurent CROIZIER

Conseiller municipal de Besançon Conseiller communautaire de Grand Besançon Métropole

Madame Jacqueline GOURAULT
Ministre de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités territoriales
Ministère de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités territoriales
72 rue de Varenne
75007 Paris

Besançon, le 09 novembre 2021

Objet : Participation financière de l'Etat au projet d'aménagement de la RN57 au niveau du contournement ouest de Besançon

Madame la Ministre,

Je souhaite vous alerter au sujet du financement du projet d'achèvement du contournement ouest de Besançon.

Après la « voie des Montboucons » au nord mise en service en 2003 et la « voie des Mercureaux » au sud en 2011, il reste à ce jour à mettre fin à une discontinuité de 3800 mètres en aménageant un dédoublement des voies de la RN57 séparant les « Boulevards » (boulevard Kennedy et voie des Montboucons) de la commune de Beure.

9

Cette section, qui longe le quartier prioritaire Planoise et le parc des expositions Micropolis, accueille aujourd'hui un volume de trafic parmi les plus importants de l'agglomération bisontine.

La circulation y est très dense, entraînant la formation d'embouteillages et un report de trafic des quartiers riverains jusqu'à l'hypercentre, provoquant d'importantes nuisances sonores, de la pollution et de l'insécurité routière qui pèsent sur le quotidien des habitants et sur le tissu économique local et régional.

Mairie de Besançon 2 rue Mégevand 25034 Besançon Cedex Tél. 03 81 61 50 50 Fax 03 81 61 50 99 www.besancon.fr

Les études de la DREAL évoquent des saturations de 80% à 100% en heure de pointe le matin et de 100% à 120% le soir. Les projections à 2025 et 2045

démontrent par ailleurs que le développement des alternatives à la voiture ne suffira pas à réduire les embouteillages.

Cette saturation pèse sur l'attractivité de notre territoire et sur nos liens avec la Suisse qui représentent un atout stratégique pour notre économie.

Prochainement, l'Etat et la Région décideront de leur participation au financement de ce projet dans la cadre du volet mobilité du CPER 2021-2027.

Lors du conseil communautaire de Grand Besançon Métropole qui s'est tenu le 7 octobre 2021, a été soulevé le risque d'un possible désengagement de l'État au profit d'autres projets régionaux, mieux portés politiquement.

L'attente est effectivement très forte tant ce nouvel aménagement est vital pour notre territoire:

- De la part de la majorité des élus de la Ville de Besançon et de la Communauté urbaine de Grand Besançon Métropole comme en attestent les délibérations favorables votées au mois de juin 2021;
- Du monde économique qui soutient depuis toujours le renforcement de cet axe stratégique et essentiel aux relations franco-suisses ;
- Des habitants des quartiers riverains et des communes proches qui perçoivent cet aménagement comme un élément facilitant leur vie quotidienne.

En votre qualité de Ministre tutélaire et eu égard au rôle de maîtrise d'ouvrage de l'État, je viens solliciter, auprès de vous, le soutien de l'Etat et la réaffirmation de l'engagement financier et technique pris auprès des acteurs locaux, des citoyens, du monde économique et des élus.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma respectueuse considération.

Laurent CROIZIER